

Tarbes le 20 mars 2020

Initiative Pyrénées - Communiqué

Notre pays traverse actuellement une crise sanitaire sans précédent.

La pandémie du covid-19 nous oblige dans la réactivité et la solidarité avec les chefs d'entreprises de notre département qui ont obtenu des prêts d'honneur pour accompagner la création ou la reprise de leur entreprise.

Aujourd'hui, leur situation de trésorerie doit être accompagnée.

C'est pourquoi, aux côtés des mesures prises par le Gouvernement, Initiative Pyrénées a décidé de suspendre pendant une période de six mois les échéances de remboursement des prêts à compter du 1er avril 2020.

Notre équipe prendra toutes mesures utiles pour les contacter individuellement dans les jours à venir

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17h au 05 62 56 79 65.

Chantal ROBIN-RODRIGO

Présidente Initiative Pyrénées